

**MINISTERE DE LA SANTE ET  
DE L'HYGIENE PUBLIQUE**

\*\*\*\*\*

**DIRECTION NATIONALE DE LA SANTE  
N'Tomikorobougou, Bamako BP 233  
☎ 20 22 64 97 - 20 22 33 52 📠 20 22 36 74**

\*\*\*\*\*

**Division Hygiène Publique et Salubrité  
☎ 20 22 29 21**

**REPUBLIQUE DU MALI**

\*\*\*\*\*

**Un Peuple - Un But - Une Foi**



**PAQUET MINIMUM POUR L'ACCES A L'EAU POTABLE, L'HYGIENE ET  
L'ASSAINISSEMENT DANS LES ETABLISSEMENTS DE SANTE AU MALI**

**Septembre 2015**

## Tables des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
1. INTRODUCTION .....	4
2. DEFINITIONS DES TERMES .....	6
3. PAQUET MINIMUM POUR L'ACCES A L'EAU POTABLE, L'HYGIENE ET L'ASSAINISSEMENT DANS LES ETABLISSEMENTS DE SANTE AU MALI.....	7
3.1 Approvisionnement en eau potable .....	7
3.2 Gestion des Eaux Usées et Excréta .....	7
3.3 Gestion des déchets issus des activités de soins.....	8
3.4 Lutte contre les vecteurs.....	8
3.5 Prévention et Contrôle des infections .....	9
3.6 Promotion de l'hygiène .....	9
4. INDICATEURS .....	10
5. FACTEURS DE SUCCES ET DE RISQUES .....	14
5.1 FACTEURS DE SUCCES.....	14
5.2 FACTEURS DE RISQUE .....	14
BIBLIOGRAPHIE.....	15

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>CHU</b>	Centre Hospitalo Universitaire
<b>CHU-OS</b>	Centre Hospitalo Universitaire d'Odontostomatologie
<b>CSCom</b>	Centre de Santé Communautaire
<b>CSP</b>	Comité Sahélien d'homologation des Pesticides
<b>CSRéf</b>	Centre de Santé de Référence
<b>DHPS</b>	Division Hygiène Publique et Salubrité
<b>DNS</b>	Direction Nationale de la Santé
<b>DRS</b>	Direction Régionale de la Santé
<b>EDSM</b>	Enquête Démographique et de Santé du Mali
<b>EPH</b>	Etablissement Public Hospitalier
<b>EPHA</b>	Eau Potable, Hygiène et Assainissement
<b>IOTA</b>	Institut d'Ophtalmologie Tropicale d'Afrique
<b>MSHP</b>	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
<b>NTU</b>	Unité Normale de Turbulence
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PMA</b>	Paquet Minimum d'Activités
<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>WASH</b>	Water Sanitation and Hygiene

## 1. INTRODUCTION

Le Mali a adopté le 15 décembre 1990 une Politique sectorielle de santé et de population qui ambitionne de résoudre les problèmes prioritaires de santé du pays. Cette politique a été reconfirmée par la Loi d'orientation sur la santé n ° 02 – 049 du 22 Juillet 2002 qui précise ses grandes orientations sur l'amélioration de la santé des populations, l'extension de la couverture sanitaire et la recherche d'une plus grande viabilité et performance du système de santé.

Le système de soins de santé a trois niveaux de prise en charge :

- ✓ Le niveau opérationnel avec ses deux échelons qui sont :
  - le premier échelon composé de 1 204 Centres de Santé Communautaire (CSCoM) fonctionnels en 2014 offre le Paquet Minimum d'Activités (PMA) de même que les structures de santé parapubliques, confessionnelles, services de santé des armées, dispensaires et autres établissements de santé privés. Les données des Organisations Non Gouvernementales (ONG) sont agrégées avec celles des CSCoM. Le PMA comprend : les soins curatifs, préventifs (santé de la reproduction, survie de l'enfant, vaccination), promotionnels et la gestion;
  - le deuxième échelon ou première référence est constitué de 63 centres de santé de référence. Il assure la prise en charge de la référence venant du premier échelon.
- ✓ Le niveau intermédiaire : constitué de huit Etablissements Publics Hospitaliers ou EPH (Kayes, Kati, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et l'hôpital Mère Enfant) assure la 2<sup>ème</sup> référence.
- ✓ Le niveau central avec ses cinq EPH (CHU du Point G, CHU du Gabriel TOURE, IOTA, CHU-OS, Hôpital du Mali) constitue la 3<sup>ème</sup> référence.

L'environnement est un des principaux déterminants de la santé. En effet, la détérioration de la qualité de l'environnement couplée à des comportements et pratiques inappropriés est à l'origine de certaines maladies telles que les diarrhées, le choléra, les affections broncho-pulmonaires et les intoxications. Le mandat du Ministère en matière d'Hygiène Publique est de protéger la santé de la population contre les risques liés à l'environnement, aux aliments, au milieu de travail et aux comportements et pratiques néfastes qui leur sont associés.

Au Mali, les structures de santé souffrent d'insuffisances notoires des conditions d'accès à l'Eau Potable, l'Hygiène et l'Assainissement (EPHA ou WASH en Anglais).

De 2012 à 2014 une série d'évaluations rapides ont été faites par le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) avec l'appui des partenaires.

Il ressort de ces différentes évaluations les constats suivants :

- une insuffisance de la qualité de l'eau qui touche 61% des structures enquêtées ;
- une insuffisance dans le stockage de l'eau de consommation affectant 50% des structures enquêtées;
- une insuffisance de tri des déchets médicaux qui touche 75% des structures de soins enquêtées ;
- une insuffisance de contenants appropriés pour la pré-collecte et le conditionnement des déchets médicaux au niveau de 53% des structures de soins enquêtées ;
- une insuffisance d'entretien et désinfection (murs, sols, planchers, matériels) dans 69% des structures de soins de santé ;
- une insuffisance d'information des patients et des accompagnants sur les mesures d'hygiène dans 70% des structures de soins enquêtées ;
- une insuffisance dans la pratique de désinfection des mains (savon et solution chlorée à 0,05%) dans 68% des structures de soins.

Ces insuffisances au niveau de ces services essentiels de base influent défavorablement sur l'hygiène de l'environnement en milieu de soins et sont de nature à compromettre la qualité des services en raison des

risques accrus d'infections associées aux soins. Ces risques peuvent non seulement affecter les clients mais aussi le personnel soignant.

Aussi, le contexte de la Maladie à Virus Ebola que le Mali a connu et qui sévit encore dans certains pays de la sous-région donne une nouvelle dimension à cette problématique.

Il y a lieu de souligner que plusieurs acteurs interviennent sur le terrain dont chacun avec son paquet EPHA en milieu de soins. C'est dans le souci d'harmoniser les actions en matière d'EPHA dans les établissements de santé que le Ministère de la Santé et l'Hygiène Publique à travers la Division Hygiène Publique et Salubrité de la Direction Nationale de la Santé, en collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), a élaboré un paquet minimum EPHA pour les établissements de santé qui doit servir de référence pour l'ensemble des intervenants.

Ce paquet minimum EPHA a été défini par domaines suivants :

- ✓ l'approvisionnement en eau potable ;
- ✓ la gestion des eaux usées et excréta ;
- ✓ la gestion des déchets issus des activités de soins ;
- ✓ la lutte contre les vecteurs ;
- ✓ la prévention et le contrôle des infections ;
- ✓ la promotion de l'hygiène.

## 2. DEFINITIONS DES TERMES

- **Assainissement** : L'assainissement a été défini par un Comité d'Experts de l'OMS comme « Toute visant à l'amélioration de toutes les conditions qui dans le milieu physique de la vie humaine influent ou sont susceptibles d'influer défavorablement sur le bien être physique, mental ou social ».
- **Décontamination** : La décontamination est un procédé de traitement qui rend les objets moins dangereux à manipuler par le personnel, notamment le personnel d'entretien avant le nettoyage.
- **Déchets issus des activités de soins** : Les déchets issus des activités de soins ou déchets biomédicaux sont les déchets issus des activités de diagnostic, de suivi, de traitement préventif, curatif ou palliatif, dans le domaine de la médecine humaine et vétérinaire présentant un danger physique ou de contamination biologique ou chimique pour l'homme et/ou l'environnement.
- **Désinfection** : La désinfection est un procédé de traitement qui permet d'éliminer les micro-organismes vecteurs de maladies, à l'exception de certaines endospores bactériennes. Elle s'effectue généralement après le nettoyage.
- **Eau potable** : Une eau potable est une eau limpide et ne contenant pas de germes ou de substances susceptibles de causer ou de favoriser une maladie.
- **Eaux usées** : Les eaux usées sont toutes les eaux souillées résultant des activités humaines et les eaux pluviales.
- **Enfouissement sanitaire** : L'enfouissement sanitaire est l'élimination des déchets dans une fosse parfaitement étanche sans risque de pollution de la nappe phréatique et n'entrant pas les mouches ou d'autres animaux errants.
- **Excréta** : Les excréta sont l'ensemble des fèces (selles) et urines humaines.
- **Fosse septique** : Une fosse septique est un réceptacle étanche qui reçoit l'ensemble des eaux usées et comprend généralement les compartiments de sédimentation et de filtration et se termine par un puisard compartiment pour permettre l'infiltration de l'effluent dans le sous sol.
- **Gouttière** : Une gouttière est un conduit de section semi circulaire qui sert à recueillir les eaux pluies le long d'une toiture.
- **Hygiène** : L'hygiène selon Winslow, célèbre hygiéniste Américain est « La science et l'art de prévenir la maladie, de prolonger la vie, de promouvoir la sante physique et mentale, de manière à assurer le meilleur rendement de l'individu, ceci par les efforts organisés de la communauté par :
  - ✓ l'assainissement du milieu ;
  - ✓ le contrôle des maladies transmissibles ;
  - ✓ l'éducation de l'individu aux principes de l'hygiène personnelle ;
  - ✓ l'organisation des services médicaux et infirmiers en vue d'assurer un diagnostic précoce et un traitement préventif ;
  - ✓ enfin par le développement de toute une machine sociale qui assure à chaque individu, dans la communauté, un standard de vie nécessaire à une excellente santé.
- **Hygiène de l'eau** : L'hygiène de l'eau est l'ensemble des mesures et pratiques permettant d'éviter l'altération de la qualité de l'eau de la source à son utilisation
- **Hygiène des aliments** : L'hygiène des aliments est l'ensemble des mesures et pratiques adoptées pour préserver la qualité des aliments en particulier leur innocuité et leur salubrité.
- **Hygiène des mains** : L'hygiène des mains est le terme générique désignant toute action visant à réduire ou inhiber la présence et la croissance de la flore microbienne sur les mains, généralement par friction des mains avec un produit hydro-alcoolique ou lavage des mains à l'eau potable et au savon.
- **Infection** : L'infection est définie par l'OMS comme étant une invasion du tissu ou une partie du corps par des microorganismes et multiplication de ces microorganismes provoquant une lésion tissulaire ou évoluant vers une maladie manifeste due au déclenchement d'une série de mécanismes cellulaires ou toxiques.
- **Incinération** : L'incinération est la destruction par le feu des déchets jusqu'en cendres au moyen d'un équipement appelé incinérateur.
- **Point d'eau potable** : Un point d'eau potable est un ouvrage ou une installation d'approvisionnement en eau potable.
- **Point de distribution d'eau potable fonctionnel** : Un point d'eau fonctionnel est défini comme étant propre, en état de fonctionner, fournissant une eau traitée pour la boisson, le lavage des mains, le

nettoyage ou tout autre usage avec un débit satisfaisant (suffisant pour remplir un seau de 20 litres en moins d'une minute).

- **Point de lavage des mains fonctionnel** : Un point de lavage des mains fonctionnel est un point de lavage des mains qui bénéficie d'un approvisionnement en eau continu, de savon ou d'une solution hydro-alcoolique, ainsi que d'une évacuation sans risque des eaux usées.
- **Puisard** : Un puisard est un ouvrage vertical creusé dans le sol et aménagé pour recevoir les eaux usées qui seront en partie absorbées par le fond et les parois latérales.
- **Réseau d'égout** : Un réseau d'égout est un ensemble d'ouvrages enterrés permettant l'évacuation des eaux usées et comprend plusieurs éléments tels que les ouvrages de branchement, de raccordement, des regards.
- **Rigole** : Une rigole est une petite tranchée creusée dans le sol pour permettre l'écoulement de l'eau.
- **Station d'épuration** : Une station d'épuration est un ensemble d'ouvrages destinés à épurer les eaux usées avant leur rejet dans un cours d'eau naturelle ou leur réutilisation. Elle est généralement constituée d'un bassin de décantation primaire, d'un dessableur-déshuileur, d'un bassin de filtration, d'un bassin de décantation secondaire et un bassin de désinfection.
- **Stérilisation** : La stérilisation est un procédé de traitement qui élimine complètement tous les micro-organismes (bactéries, virus, champignons et parasites) y compris les endospores bactériennes qui se trouvent sur les objets inanimés.

### **3. PAQUET MINIMUM POUR L'ACCES A L'EAU POTABLE, L'HYGIENE ET L'ASSAINISSEMENT DANS LES ETABLISSEMENTS DE SANTE AU MALI**

#### **3.1 Approvisionnement en eau potable**

L'eau doit être disponible de façon permanente en quantité et en qualité dans toutes les unités de soins, les toilettes, les douches, la buanderie, le lavoir, la cantine, la cour, le bloc administratif et la morgue d'un établissement de santé.

Dans un établissement de santé, le personnel, les clients et les autres usagers doivent avoir accès à un point d'eau limpide et chlorée adapté aux besoins.

La distance minimale entre un point d'eau potable et une toilette ou un puisard est de 15 m.

La turbidité doit être inférieure ou égale à 5 NTU et le chlore résiduel doit être compris entre 0,2 et 0,5 mg/l.

A cet effet, il doit disposer de :

- ✓ source d'approvisionnement en eau potable fonctionnel ;
- ✓ réservoirs de stockage d'eau potable d'au moins 24 heures ;
- ✓ points de distribution d'eau potable fonctionnels dans toutes les unités de soins, les toilettes, les douches, la buanderie, le lavoir, la cantine, la cour, le bloc administratif et la morgue ;
- ✓ produits de désinfection de l'eau ;
- ✓ équipements et des réactifs pour le contrôle de la qualité de l'eau
- ✓ personnel formé sur l'hygiène de l'eau ;
- ✓ système d'entretien, de suivi du dispositif et de gestion de l'eau.

#### **3.2 Gestion des Eaux Usées et Excréta**

Les ouvrages d'assainissement pour un établissement de santé doivent satisfaire les conditions suivantes :

- ✓ propres et fonctionnelles ;
- ✓ absence d'odeurs ;
- ✓ respect d'intimité ;
- ✓ surface lavable ;
- ✓ absence de signes de défécation ;
- ✓ pas de stagnation d'eaux usées ;
- ✓ pas de contamination d'eau souterraine et de surface susceptible d'être utilisée ;

- ✓ empêcher l'accès des excréta aux mouches et autres insectes ;
- ✓ simple et facile à entretenir.

La distance minimale être une toilette et un point d'eau potable est de 15 m.  
La distance minimale être une toilette et une cuisine ou cantine est de 6 m.

Dans le cadre de la gestion des eaux usées et excréta, l'établissement de santé doit disposer de :

- ✓ ouvrages d'évacuation et traitement des eaux usées générées (Système regard, fosses septiques et puisard, mini réseau d'égout, station d'épuration) ;
- ✓ gouttières et rigoles d'évacuation des eaux pluviales fonctionnelles ;
- ✓ aire de lavage avec puisard ;
- ✓ toilettes fonctionnelles, séparées par genre et entre personnel et clients ;
- ✓ toilettes fonctionnelles adaptées aux personnes en situation d'handicap ;
- ✓ point de lavage des mains au savon fonctionnel au niveau des toilettes ;
- ✓ produits d'entretien et de désinfection des toilettes ;
- ✓ matériels et équipements d'entretien ;
- ✓ personnel formé à l'entretien des ouvrages d'assainissement.

Les équipements et produits mis à la disposition des établissements de santé doivent répondre aux normes de qualité requise.

### **3.3 Gestion des déchets issus des activités de soins**

La gestion des déchets issus des activités soins comprend trois (3) étapes : la collecte, l'évacuation et l'élimination (incinération et enfouissement sanitaire).

Le Tri des déchets doit se faire à la source de production.

Les sites de traitement des déchets doivent être sécurisés

Aucun déchet ne doit être visible sur le sol à l'intérieur et dans l'environnement immédiat de l'établissement de santé.

A cet effet, il doit disposer de :

- ✓ plan de gestion des déchets ;
- ✓ kit standard de protection de collecte et de transport ;
  - équipements de protection (Combinaison, gants, masque de protection, lunettes de protection, bottes) ;
  - équipements de collecte (poubelles avec fermeture respectant les codes couleurs à savoir noire, jaune et rouge, boîtes de sécurité, containers de stockage des déchets) ;
  - sachets plastiques pour poubelles ;
  - équipements de transport (brouettes, chariots, tricycle) ;
  - outils divers (pics, pioches, râtaux, pelles).
- ✓ équipements de traitement (incinérateurs avec une température minimale de 800°C, fosses d'enfouissement sanitaire) ;
- ✓ personnel formé à la gestion des déchets issus des activités de soins.

Les équipements et produits mis à la disposition des établissements de santé doivent répondre aux normes de qualité requise.

### **3.4 Lutte contre les vecteurs**

Dans le cadre de la lutte contre les vecteurs, l'établissement de santé doit disposer de :

- ✓ moustiquaires imprégnées de longue durée pour les lits d'hospitalisation et ceux des salles de garde ;
- ✓ grillage anti moustiques aux portes et fenêtres de l'établissement de santé ;

- ✓ pulvérisateur, fumigateur ;
- ✓ insecticides et raticides homologués par le Comité Sahélien d'homologation des Pesticides (CSP) ;
- ✓ personnel formé à la lutte contre les vecteurs.

Les équipements et produits mis à la disposition des établissements de santé doivent répondre aux normes de qualité requise.

En plus du paquet minimum défini ci-dessus, il est important de mener les actions suivantes :

- l'organisation des journées de salubrité en plus de l'entretien quotidien de l'établissement de santé ;
- l'élimination des gîtes larvaires ;
- le désherbage.

### **3.5 Prévention et Contrôle des infections**

La prévention et le contrôle des infections sont des éléments essentiels pour éviter les infections associés aux soins. A cet effet un établissement de santé doit disposer de :

- ✓ équipements de nettoyage (seaux, serpillières, balais, raclettes, tête de loup) ;
- ✓ produits d'entretien (détergents, savon) et désinfection (produits chlorés, crésyl) des lits, sols, murs, équipement, et autres surfaces ;
- ✓ appareil de stérilisation (autoclave, traitement chimique ou à défaut poupinel) ;
- ✓ point de lavage des mains fonctionnel dans toutes les unités de soins, les toilettes, la cantine, la cour, le bloc administratif et la morgue ;
- ✓ équipement de protection pour le personnel (blouses, tabliers, gants, combinaison, masques, bottes) ;
- ✓ serviette individuelle propre ou papier hygiénique jetable ;
- ✓ personnel formé sur la prévention et le contrôle des infections en milieu de soins.

Les équipements et produits mis à la disposition des établissements de santé doivent répondre aux normes de qualité requise.

Le choix des Equipements de Protection Individuelle (EPI) doit être fonction de la taille et de l'utilisation.

### **3.6 Promotion de l'hygiène**

L'établissement de santé délivre des messages intégrés sur la promotion de l'hygiène de manière continue.

Dans ce cadre, les actions portent sur :

- la formation et la sensibilisation du personnel sur l'application stricte des règles d'hygiène ;
- l'information et la sensibilisation des clients et autres usagers sur les pratiques d'hygiène essentielles prévenir la transmission des maladies dès leur arrivée.

Pour mener à bien les activités promotionnelles l'établissement de santé doit disposer de :

- ✓ plan de communication ;
- ✓ supports éducatifs sur l'hygiène de l'eau
- ✓ supports éducatifs sur l'utilisation et entretien des ouvrages d'assainissement
- ✓ supports éducatifs sur la gestion des déchets issus des activités de soins.
- ✓ supports éducatifs sur l'hygiène des mains ;
- ✓ supports sur les techniques de préparation des solutions de décontamination et de désinfection ;
- ✓ supports éducatifs sur l'hygiène des aliments.

#### 4. INDICATEURS

Les indicateurs sont :

DOMAINES	PAQUET MINIMUM	N°	INDICATEURS	DONNEES A COLLECTER	METHODE DE CALCUL DE L'INDICATEUR
<b>Approvisionnement en eau potable</b>	Source d'approvisionnement en eau potable	1	Pourcentage de source d'approvisionnement en eau potable (AEP) fonctionnelle	- Nombre (Nbre) de source AEP fonctionnelle - Nbre de source AEP existant	Nbre de source AEP fonctionnelle/ Nbre de source AEP existant X 100
	Réservoirs de stockage d'eau potable	2	Pourcentage de réservoirs de stockage d'eau potable fonctionnelle	- Nbre de réservoirs de stockage d'eau potable fonctionnels - Nbre de réservoirs de stockage d'eau potable existants	Nbre de réservoirs de stockage d'eau potable fonctionnels/Nbre de réservoirs stockage existants X 100
	Points de distribution d'eau potable fonctionnels au niveau des unités de soins	3	Pourcentage de points de distribution d'eau potable fonctionnels dans les unités de soins	- Nbre de points de distribution d'eau potable fonctionnels au niveau des dans les unités de soins - Nbre total de points de distribution d'eau potable dans les unités de soins	Nbre de points de distribution d'eau potable fonctionnels au niveau des dans les unités de soins / Nbre total de points de distribution d'eau potable dans les unités de soins X 100
		4	Pourcentage d'unités de soins disposant d'un point de distribution d'eau potable fonctionnel	- Nbre d'unités de soins disposant d'un point de distribution d'eau potable fonctionnel - Nbre d'unités de soins existantes	Nbre d'unités de soins disposant d'un point de distribution d'eau potable fonctionnel / Nbre d'unités de soins existantes X 100
	Eau chlorée répondant aux normes	5	Proportion de contrôle de chlore résiduel répondant aux normes	- Nbre de contrôle de chlore résiduel répondant aux normes - Nbre de contrôle de chlore résiduel effectué	Nbre de contrôle de chlore résiduel répondant aux normes /Nbre de contrôle de chlore résiduel effectué X 100
<b>Gestion des Eaux Usées et Excréta</b>	Toilettes fonctionnelles	6	Pourcentage de toilettes fonctionnelles	- Nbre de toilettes fonctionnelles - Nbre de toilettes existantes	Nbre de toilettes fonctionnelles / Nbre de toilettes existantes X 100
	Toilettes fonctionnelles, séparées par genre	7	Pourcentage de toilettes fonctionnelles et séparées (Hommes/femmes)	- Nbre de toilettes fonctionnelles et séparées (Hommes/femmes) - Nbre de toilettes fonctionnelles	Nbre de toilettes fonctionnelles et séparées (Hommes/femmes) /Nbre de toilettes fonctionnelles X 100
	Toilettes fonctionnelles adaptées aux personnes en situation d' handicap	8	Pourcentage de toilettes fonctionnelles adaptées aux personnes en situation d' handicap	- Nbre de toilettes fonctionnelles adaptées aux personnes en situation d' handicap - Nbre de toilettes fonctionnelles	Nbre de toilettes fonctionnelles adaptées aux personnes en situation d' handicap /Nbre de toilettes fonctionnelles X 100

Etablissement de santé et son environnement immédiat sans aucun signe de défécation à l'air libre	<b>9</b>	Pourcentage d'unités de l'établissement de santé y compris les toilettes, la cour et son environnement immédiat de sans aucun signe de défécation à l'air libre	- Nombre d'unités de l'établissement de santé y compris les toilettes, la cour et son environnement immédiat sans signe de défécation à l'air libre - Nombre total d'unités y compris les toilettes, la cour et son environnement immédiat	-Nombre d'unités de l'établissement de santé y compris les toilettes, la cour et son environnement immédiat sans signe de défécation à l'air libre / Nombre total d'unités y compris les toilettes, la cour et son environnement immédiat X 100
Points de lavage des mains au savon fonctionnels au niveau des unités de soins	<b>10</b>	Pourcentage de points de lavage des mains au savon fonctionnels au niveau des unités de soins	- Nbre de points de lavage des mains au savon fonctionnels au niveau des unités de soins - Nbre de points de lavage des mains au savon existants au niveau des unités de soins	Nbre de points de lavage des mains au savon fonctionnel au niveau des toilettes / Nbre de points de lavage des mains au savon existants au niveau des toilettes X 100
	<b>11</b>	Pourcentage d'unités de soins disposant d'un point de lavage de mains fonctionnel	- Nbre d'unités de soins disposant d'un point de lavage des mains au savon fonctionnel - Nbre de toilettes existantes	Nbre d'unités de soins disposant d'un point de lavage des mains au savon fonctionnel / Nbre de toilettes existantes X 100
Points de lavage des mains au savon fonctionnels au niveau des toilettes	<b>12</b>	Pourcentage de points de lavage des mains au savon fonctionnels au niveau des toilettes	- Nbre de points de lavage des mains au savon fonctionnels au niveau des toilettes - Nbre de points de lavage des mains au savon existants au niveau des toilettes	Nbre de points de lavage des mains au savon fonctionnels au niveau des toilettes / Nbre de points de lavage des mains au savon existants au niveau des toilettes X 100
	<b>13</b>	Pourcentage de toilettes disposant d'un point de lavage de mains fonctionnel	- Nbre de toilettes disposant d'un point de lavage des mains au savon fonctionnel - Nbre de toilettes existantes	Nbre de toilettes disposant d'un point de lavage des mains au savon fonctionnel / Nbre de toilettes existantes X 100
Gouttières et rigoles d'évacuation des eaux pluviales fonctionnelles	<b>14</b>	Pourcentage de dispositifs d'évacuation des eaux pluviales fonctionnelles	- Nbre de dispositifs d'évacuation des eaux pluviales fonctionnels - Nbre de dispositifs d'évacuation des eaux pluviales existants	Nbre de dispositifs d'évacuation des eaux pluviales fonctionnels / Nbre de dispositifs d'évacuation des eaux pluviales existants X 100
Ouvrages d'évacuation et traitement des eaux usées générées (système regard, fosses septiques et puisard, réseau d'égout, station d'épuration	<b>15</b>	Pourcentage de dispositifs de traitement des eaux usées fonctionnels	- Nbre de dispositifs de traitement des eaux usées fonctionnels - Nbre de dispositifs de traitement des eaux usées existants	Nbre de dispositifs de traitement des eaux usées fonctionnels / Nbre de dispositifs de traitement des eaux usées existants X 100

<b>Gestion des déchets issus des activités de soins</b>	Kit standard de protection de collecte et de transport	<b>16</b>	Pourcentage de kit standard de protection de collecte et de transport	- Nbre de kit de protection, de collecte et de transport existants - Nbre de kit standard de protection, de collecte et de transport	Nbre de kit de protection, de collecte et de transport existants / Nbre de kit standard de protection, de collecte et de transport X 100
	Tri des déchets à la source	<b>17</b>	Pourcentage d'unités de soins effectuant le tri de déchets à la source (respect du code de couleurs des poubelles, utilisation adéquate des boîtes de sécurité)	- Nbre d'unités de soins effectuant le tri de déchets à la source (respect du code de couleurs des poubelles, utilisation adéquate des boîtes de sécurité) - Nbre total d'unités de soins	- Nbre d'unités de soins effectuant le tri de déchets à la source (respect du code de couleurs des poubelles, utilisation adéquate des boîtes de sécurité)/ Nbre total d'unités de soins X 100
	Equipements de traitement	<b>18</b>	Pourcentage d'incinérateur fonctionnel	- Nbre d'incinérateur fonctionnel - Nbre d'incinérateurs existants	Nbre d'incinérateur fonctionnel / Nbre d'incinérateurs existants X 100
<b>Lutte contre les vecteurs</b>	Moustiquaires imprégnées de longue durée pour les lits d'hospitalisation et ceux des salles de garde	<b>19</b>	Pourcentage de lits d'hospitalisation et de ceux des salles de garde disposant de moustiquaires imprégnées de longue durée	- Nbre de lits d'hospitalisation et de ceux des salles de garde disposant de moustiquaires imprégnées de longue durée - Nbre total de lits d'hospitalisation et des salles de garde	Nbre de lits d'hospitalisation et de ceux des salles de garde disposant de moustiquaires imprégnées de longue durée / Nbre total de lits d'hospitalisation et des salles de garde X 100
	Grillage anti moustiques aux portes et fenêtres de l'établissement de santé	<b>20</b>	Pourcentage portes et fenêtres équipées de grillage anti moustiques au niveau des unités	- Nbre portes et fenêtres équipées de grillage anti moustiques au niveau des unités - Nbre total de portes et de fenêtres des unités	Nbre portes et fenêtres équipées de grillage anti moustiques au niveau des unités / Nbre total de portes et de fenêtres des unités X 100
	Journées mensuelles de salubrité	<b>21</b>	Pourcentage de journées de salubrité	- Nbre de journées mensuelles de salubrité réalisées - Nbre total de mois dans l'année	Nbre de journées mensuelles de salubrité organisées / Nbre total de mois dans l'année X 100
<b>Prévention et Contrôle des infections</b>	Point de lavage des mains fonctionnel dans toutes les unités de soins	<b>22</b>	Pourcentage d'unités de soins disposant de dispositifs de lavage des mains fonctionnels	- Nbre d'unités de soins disposant de dispositifs de lavage des mains fonctionnels - Nbre total d'unités de soins	Nbre d'unités de soins disposant de dispositifs de lavage des mains fonctionnels / Nbre total d'unités de soins X 100
	Equipement de protection pour le personnel (blouses, tabliers, gants, combinaison, masques, bottes)	<b>23</b>	Pourcentage de personnel disposant d'équipement de protection individuelle	- Nbre de personnel disposant d'équipement de protection individuelle - Nbre total de personnel	Nbre de personnel disposant d'équipement de protection individuelle / Nbre total de personnel X 100
	Produits d'entretien (détergents, savon) et de désinfection (produits chlorés, crésyl) des lits, sols, murs, équipement, et autres surfaces	<b>24</b>	Pourcentage d'unités disposant de produits d'entretien et de désinfection	- Nbre d'unités disposant de produits d'entretien et de désinfection - Nbre total d'unités	Nbre d'unités disposant d'entretien et de désinfection / Nbre total d'unités X 100

	Appareil stérilisation (autoclave, traitement chimique ou à défaut poupinel)	25	Pourcentage d'appareils de stérilisation fonctionnels	- Nbre d'appareils de stérilisation fonctionnels - Nbre total d'appareils de stérilisation existants	Nbre d'appareils de stérilisation fonctionnels / Nbre total d'appareils de stérilisation existants X 100
<b>Promotion de l'hygiène</b>	Plan de communication	26	Taux de réalisation des activités du plan de communication	- Nbre d'activités réalisées dans le plan de communication - Nombre d'activités prévues dans le plan	Nbre d'activités réalisées dans le plan de communication / Nbre d'activités prévues dans le plan X 100
	Supports éducatifs de promotion de l'hygiène	27	Pourcentage d'unités de soins disposant de posters affichés rappelant aux utilisateurs les procédures correctes d'hygiène des mains, de désinfection de l'eau de boisson, de préparation des solutions de décontamination et de désinfection, de tri des déchets.	- Nbre d'unités de soins disposant de posters affichés - Nbre total d'unités de soins	Nbre d'unités de soins disposant de posters affichés / Nbre total d'unités de soins X 100
	Formation et sensibilisation du personnel sur l'application stricte des règles d'hygiène	28	Pourcentage de séances de formation et la sensibilisation du personnel sur l'application stricte des règles d'hygiène réalisées	- Nbre de séances de formation et la sensibilisation du personnel sur l'application stricte des règles d'hygiène réalisées - Nbre total de séances de formation et la sensibilisation du personnel sur l'application stricte des règles d'hygiène planifiées	Nbre de séances de formation et la sensibilisation du personnel sur l'application stricte des règles d'hygiène réalisées / Nbre total de séances de formation et la sensibilisation du personnel sur l'application stricte des règles d'hygiène planifiées X 100
	Information et sensibilisation des clients et autres usagers sur les pratiques d'hygiène essentielles	29	Pourcentage de séances d'informations et sensibilisations des clients et autres usagers sur les pratiques d'hygiène essentielles	- Nbre de séances d'informations et sensibilisations des clients et autres usagers sur les pratiques d'hygiène essentielles réalisées - Nbre total de séances d'informations et sensibilisations des clients et autres usagers sur les pratiques d'hygiène essentielles planifiées	Nbre de séances d'informations et sensibilisations des clients et autres usagers sur les pratiques d'hygiène essentielles réalisées / Nbre total de séances d'informations et sensibilisations des clients et autres usagers sur les pratiques d'hygiène essentielles planifiées X 100

## **5. FACTEURS DE SUCCES ET DE RISQUES**

### **5.1 Facteurs de succès**

Les facteurs de succès dans la mise en œuvre du paquet minimum EPHA dans les établissements de santé sont les suivants :

- la stabilité politique du pays ;
- l'existence d'une volonté politique ;
- la disponibilité des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) à soutenir la mise en œuvre du paquet minimum EPHA.

### **5.2 Facteurs de risque**

Les facteurs de risque pour la mise en œuvre du paquet minimum EPHA dans les établissements de santé sont :

- la lourdeur des procédures administratives ;
- la difficulté de décaissement des ressources nationales et des PTF ;
- l'insécurité dans le pays.

## BIBLIOGRAPHIE

1. Lutte contre les infections, aide mémoire OMS, décembre 2014.
2. Module de formation sur l'accès à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement en milieu de soins (WASH en milieu de soins), décembre 2014.
3. Module de formation sur la prévention des infections en milieu de soins, DNS, avril 2011.
4. Normes essentielles en matière de santé environnementale dans les structures de soins, OMS, 2010.
5. Résumé des recommandations de l'OMS pour l'hygiène des mains au cours des soins (Premier défi mondial pour la sécurité des patients « un soin propre est un soin plus sûr ») année 2010, Page 5.
6. Hygiène des mains Manuel technique de référence OMS, 2010.
7. Manuel de procédure de gestion des déchets biomédicaux, DNS, mars 2007.
8. Directives techniques en matière de prévention des infections, DNS ; juillet 2007.
9. Module de formation des agents de santé sur la gestion des déchets biomédicaux, DNS août 2006.
10. Normes et procédures d'hygiène et d'assainissement au Mali, mars 1998.